



INFORMATIONS

- ⇒ **ADRESSE** : Gymnase Michel Ricard - 15, rue Henri Sainte Claire Deville - 92500 Rueil-Malmaison
- ⇒ **CLUBS ENGAGES** : 11 clubs
ANTONY, BOIS COLOMBES, CHATILLON, CLAMART, COURBEVOIE, FONTENAY AUX ROSES, ISSY LES MOULINEAUX, LE PLESSIS ROBINSON, RUEIL-MALMAISON, SEVRES et SAINT-CLOUD
- ⇒ **JUGEMENT** :
La réunion de juge se tiendra samedi à 14h00 et dimanche à 8h30.
Chaque Club est tenu d'être représenté par deux juges minimum pour toute la durée de la compétition. Les juges devront être dans une tenue vestimentaire correcte (bleu marine ou noire, haut blanc, veste et pantalon ou jupe).
- ⇒ **MUSIQUES** : Les musiques doivent être impérativement déposés sur DJ GYM avant le 04 février 2019.
Prévoir une clé USB avec nom du club à la sono pour tous les ensembles en cas de problème.

ENGAGEMENTS : Rappel : 10,00 € par gymnaste individuelle engagée en régional 2 et 18,00€ par ensemble et duos.

Pour le challenge Happy Gym Loisirs : 2€ par individuel et 5 € par ensemble.

Païement par virement avant le 06 février 2019 :



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10278	06072	00020766901	40	EUR

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1027	8060	7200	0207	6690	140

Domiciliation
CCM ARTDONYS

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

Domiciliation
CCM ARTDONYS
CLAMART
10 AVENUE JEAN JAURES
92140 CLAMART
☎ 0 820 099 853 (Service 0,12 €/min + prix appel)

Titulaire du compte (Account Owner)
CTE DEPART GYMNASTIQUE HTS
SEINETS DE SEINE
MAISON DES SPORTS
1 PLACE JULES HUNEBELLE
92140 CLAMART



Indiquer en motif : GR_deptindivs_nom du club_numéro du club

Paieement par chèque uniquement sur place le jour de la compétition. Les chèques sont à libeller à l'ordre du CD 92 de gymnastique et joindre le bordereau de paiement.

⇒

⇒ **REGLEMENTATION** : Les entraîneurs devront être en tenue (cf. brochure général de la FFG). Les gymnastes doivent être en tenue de compétition au palmarès.

⇒ **RESTAURATION** : Une buvette sera à votre disposition.

⇒ **ENGAGEMENTS** : En cas de forfait 10 jours au plus tard avant la compétition, l'engagement est dû mais pas besoin de justificatif, au-delà l'engagement est dû par le club et un justificatif (Certificat médical) sera demandé.

⇒ **CONTROLE DES LICENCES/ENGINS** : un contrôle des licences et des engins sera effectué avec la composition d'équipe. **Il est rappelé aux clubs que la licence avec photo devra être présentée à ce moment.**

⇒ **STATIONNEMENT** : Un parking se situe sous le gymnase.
Merci de faire circuler cette information auprès des parents des gymnastes.



PLAN D'ACCES AU GYMNASSE

Adresse : Gymnase Michel Ricard – 15, rue Henri Sainte Claire Deville – 92500 Reuil-Malmaison

